

07 nov 2014 -11:52

Délai supplémentaire dépôt de déclaration d'impôt

Le Ministre des Finances accorde un délai supplémentaire pour le dépôt de la déclaration jusqu'au 14 novembre 2014 inclus parce que les problèmes auprès de Fedict continuent.

La plateforme fédérale ICT, qui ne dépend pas du SPF Finances, gère l'identification pour l'accès à toutes les applications électroniques fédérales parmi lesquelles Tax-on-web.

La semaine passée il y a eu de nombreuses interruptions de cette plateforme.

Les déclarations à l'impôt des personnes physiques des citoyens qui font appel à un mandataire devaient initialement être déposées via Tax-on-web pour le 31 octobre au plus tard. Ce délai a été prolongé la semaine passée une première fois jusqu'au 7 novembre.

Le Ministre des Finances Johan Van Overtveldt accorde ce délai supplémentaire afin que les mandataires soient en mesure de déposer à temps les déclarations de leur clients.

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be